



Conséquence d'une gifle violente lors d'une dispute conjugale

Par **fr13**, le **28/03/2010** à **16:59**

Bonjour,

il y a 3 semaines, j'ai giflé violemment ma femme lors d'une dispute. Conséquence : dans la nuit elle a appelé les urgences, diagnostic : vertige positionnel. elle revient à la maison mais 2 jours plus tard elle refait appel à un médecin, elle retourne aux urgences, diagnostic : oedeme au cervelet, elle est actuellement en rééducation à l'hôpital.

il semblerait qu'elle ait porté plainte mais n'a ni infirmé ni confirmé.

Si elle l'a fait, j'écoperai de prison avec sursis et une amende dont j'ignore le montant maximum.

Je compte bien la dédommager à n'importe quel prix mais j'ai peur que la prison avec sursis ne me fasse perdre mon travail car je suis professeur de lycée et collègue.

Qu'en pensez-vous?